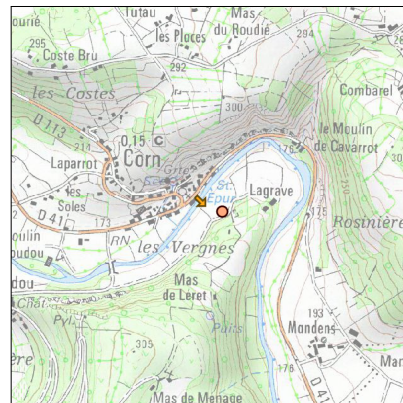
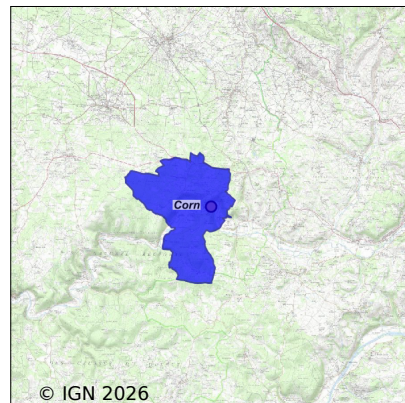


Système d'assainissement 2024

CORN

Réseau de type Séparatif



Station : CORN

Code Sandre	0546075V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CORN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	janvier 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	12 Kg/j
Charge nominale DCO	24 Kg/j
Charge nominale MES	18 Kg/j
Débit nominal temps sec	30 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	612 924, 6 390 409 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Célé

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Corn depuis 2005

Observations SDDE

Système de collecte

Remplissage (données 2023) :

Le réseau collecte les effluents de 70 abonnés. La consommation en eau potable de ces abonnés sur l'année 2023 est de 3 228 m³ soit environ 53 Equivalents Habitant.

Fonctionnement :

Les pompes des postes fonctionnent en automatique sur poires de niveau.

Entretien :

Les poires et les parois des postes sont bien entretenues. Il est recommandé de changer le panier dégrilleur présent dans le poste de relevage principal.

Station d'épuration

Remplissage :

Le remplissage hydraulique moyen de la station est de l'ordre de 57 Equivalents habitants (EH) soit 29 % de la capacité nominale de la station (estimé à partir du temps de marche des pompes du poste de relevage principal). Ceci est cohérent avec la consommation en eau potable 2023.

Entretien :

Abords propres de la station. Présence d'un bac de compostage dans le site de la station dans le but de recevoir les excréments des toilettes sèches d'une aire de débarquement pour canoés située non loin du site. L'exploitant passe 1 fois par semaine sur la station (le vendredi). Le carnet est bien rempli.

Fonctionnement :

La qualité du rejet en sortie du premier étage de filtres plantés de roseaux respecte déjà les exigences réglementaires.

Le volume déterminé à partir du compteur de bâchées paraît faible au regard de l'historique des données disponibles. Il est conseillé de vérifier que la poire de comptage soit bien positionnée dans l'ouvrage. Pour rappel, le bon suivi du volume entrant sur la station relève d'une obligation réglementaire.

Le deuxième bassin de chasse mériterait un nettoyage complet.

Il est vivement conseillé de retirer les plantes concurrentes sur chacun des étages de filtres plantés de roseaux.

Au vu de la charge entrante ainsi que de la surface des filtres du 1er et du 2ème étage, il est conseillé de n'alimenter que 2 casiers sur 3 au 1er étage. Il est recommandé de condamner le filtre contenant le moins de roseaux. L'installation d'une bâche de paillage sur le filtre condamné pourrait permettre de limiter le développement végétal sur cette surface et ainsi diminuer le temps d'exploitation.

Impact visible sur le milieu récepteur : non.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement : loisirs aquatiques tout au long du Célé. La totalité du rejet est infiltré, ce qui garantit la protection de la rivière et des usages liés à la baignade.

Autosurveillance : l'autosurveillance réglementaire est assurée par des prélèvements ponctuels réalisés par le SYDED conformément à la réglementation.

Sous produits

La production théorique de boues est d'environ 0,86 m³/an soit 0,257 tonnes de MS/an (ration utilisés : 15 l/EH/an et 4,5 kg/EH/an).

Les boues produites sont stockées et minéralisées sur les filtres plantés de roseaux du premier étage depuis la mise en service de la station.

La couche de boues est d'une hauteur d'environ 10 cm et principalement autour des points d'alimentation.

Il n'est pas nécessaire de prévoir un curage avant plusieurs années. Le coût du curage devrait être de l'ordre de 13 000 HT, en considérant le remplissage et les coûts actuels, soit une provision annuelle d'environ 250 HT/an à compter de la mise en service.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	5,7 m3/j	19 %			5,7 m3/j	
DBO5	2,4 Kg/j	20 %	430 mg/l	91 %	0,2 Kg/j	41 mg/l
DCO	4,8 Kg/j	20 %	840 mg/l	80 %	0,9 Kg/j	168 mg/l
MES	2,4 Kg/j		420 mg/l	93 %	0,2 Kg/j	28,3 mg/l
NTK	0,6 Kg/j		110 mg/l	65 %	0,2 Kg/j	39 mg/l
PT	0,1 Kg/j		12,4 mg/l	28,6 %	0,1 Kg/j	8,8 mg/l

Problèmes rencontrés en 2024

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0546075V001>